

Cellule Migrateurs Charente Seudre



Compte rendu du Comité de Pilotage

Réunion du 16 décembre 2021 en visioconférence

Présents

Gilles ADAM – DREAL NA
François ALBERT – MIGADO
Franck BONNET – Vice-Président EPTB Charente
Gilles BRICHET – Président FD17
Éric BUARD – CAPENA
Marc-Antoine COLLEU – EPTB Charente
Jérémy DON – FD16
Jean-Paul GIRARD – ADAPAEF 17
Ghislaine GRAILLOT – DDTM 17
Isabelle LAROCHE – Région NA
Lydie LE BARS – Département 17
Jean-Claude PEIGNE – FD79
Audrey POSTIC-PUIVIF – EPTB Charente
Sylvie RAMBAUD – AEAG
Robin SZCZEPANIAK – EPTB Charente
Baptiste SIROT – Directeur EPTB Charente

Excusés

Diane DUFFOUR – Directrice financière CAPENA
Jean-François GRACIA – Département 16
Guillaume RULIN – SD17 OFB
Laurent SOULIER – Directeur technique CAPENA

Relevé des discussions :

Audrey POSTIC-PUIVIF explique les paramètres de la visioconférence et présente les personnes excusées ainsi que l'ordre du jour. Un tour de table est effectué.

1/ Les actions réalisées en 2021

1.1/ Conditions environnementales

François ALBERT présente les conditions de débit et de température sur la Charente et la Seudre en 2021.

1.2/ Station de comptage de Crouin

Audrey POSTIC-PUIVIF fait état des effectifs piscicoles comptabilisés à la station de Crouin au 9 décembre. En 2021, c'est 19 864 poissons qui sont passés dont 440 aloses, 11 lamproies marines, 9

lamproies fluviatiles et 40 truites de mer. Le détail des passages des poissons peut être suivi sur <https://www.migrateurs-charenteseudre.fr/station-de-comptage/>.

1.3/ Suivi du piège à Saint-Savinien

Robin SZCZEPANIAK présente le travail de la CMCS sur le site de Saint-Savinien en 2021. Le suivi a commencé le 22 mars et s'est terminé le 13 juillet 2021. 36 relèves ont été réalisées pour 945 h de piégeage avec au total 945 poissons capturés dont 603 poissons migrateurs (372 aloses).

L'analyse des résultats de 2020 et 2021 permet de dessiner un arbre de décision favorable à la capture d'aloses dans le piège en fonction de la température, des débits, des coefficients et de la gestion du barrage. Les perspectives du suivi de 2022 sont présentées.

Eric BUARD précise que les rapports et la vidéo du suivi sont consultables sur le site des tableaux de bord Charente Seudre.

1.4/ Suivi des aloses

Audrey POSTIC-PUIVIF présente les principaux résultats des suivis « aloses » de 2021. Le front de migration est à Châteauneuf-sur-Charente, 440 aloses sont passées par la passe de Crouin et 4 035 géniteurs d'aloses ont été dénombrés sur la frayère de Taillebourg.

Sylvie RAMBAUD demande des précisions sur les suivis du front de migration et l'ADNe.

Le suivi de l'ADNe permet de prospecter la Charente en amont de Crouin et d'établir le point amont de présence des grandes aloses. Ce suivi est complémentaire aux prospections effectuées de jour en pied de barrage, en recherche de cadavres, en informations « pêcheurs », etc... et de nuit, en recherche d'activité de reproduction.

Jean-Paul GIRARD demande s'il est prévu de travailler sur les alosons, dans le prochain programme, afin d'avoir des informations sur la production des frayères.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que le suivi est inscrit dans la programmation 2021-2025. En 2019, un premier travail sur la faisabilité d'un tel suivi a été réalisé en se basant sur des suivis effectués sur les bassins voisins, et ce dans le cadre du stage d'Alicia Dragotta. En 2022 la réflexion va être relancée et actualisée pour définir les objectifs sur la Charente et voir quel protocole peut être mis en œuvre car les expérimentations faites sur Garonne-Dordogne sont difficiles à appliquer sur l'estuaire de la Charente (fort marnage et berges vaseuses).

François ALBERT précise que les suivis alosons sur la Garonne et la Dordogne sont ciblés sur la Grande Aloses, donc en amont de la zone soumise à marée, et les captures se font à la senne de plage.

Gilles ADAM est également impatient d'avoir des informations sur les alosons du bassin de la Charente afin de compléter les connaissances sur leur cycle. Il s'interroge sur le tableau du suivi de l'activité des frayères et de la référence choisie pour mettre la couleur de l'indicateur, car une frayère peut apparaître en vert avec un nombre de bulls équivalent à une frayère en orange.

Audrey POSTIC-PUIVIF précise que le dégradé de couleur est appliqué en fonction du nombre maximum de bulls comptés par frayères, selon les années. C'est un premier travail d'analyse qu'il faut regarder dans la globalité dans un premier temps, pour essayer d'en dégager des tendances.

1.5/ Suivi des silures

Marc-Antoine COLLEU présente le travail réalisé en 2021 pour l'amélioration des connaissances sur la thématique du silure. Des écoutes de la prédation des bulls d'aloses sur les enregistrements réalisés à

Taillebourg et La Baine et des observations à la caméra acoustique ont été effectuées. Les premières conclusions sont présentées, notamment que 2,6 % des bulls sont prédatés (identification à l'ouïe), 29% des quarts d'heure de suivi sont identifiés avec la présence de silure, et il y a une similitude dans le pic d'activité des aloses et le nombre de prédation.

L'intervention se poursuit par la comparaison entre 2 méthodes de suivi : par projecteur ou par caméra acoustique. Enfin, en 2022 il pourrait être envisagé de comparer les observations au projecteur avec des sites hors frayères, d'utiliser des caméras à haute sensibilité et d'utiliser la caméra acoustique de marque Oculus sur la Baine.

Audrey POSTIC-PUIVIF précise qu'en 2022 il est également prévu de réunir les groupes techniques « silures » pour valoriser ce travail et confronter les résultats avec les autres territoires et peut être engager les réflexions sur des pistes d'actions vis-à-vis du silure avec nos partenaires des fédérations de pêche et aussi les experts que nous avons sollicités M. SANTOUL et M. BOUYSSONNIE.

Marc-Antoine COLLEU complète en disant qu'il y aurait probablement 2 groupes : un ciblé sur les aspects « protocole de suivi » et les possibilités envisagées et un, plutôt en local, sur ce qu'il est possible de faire sur le territoire.

Gilles ADAM remercie la CMCS pour ces premières conclusions et il demande s'il y a déjà eu un rendu écrit sur ces travaux ? L'idée serait que cela puisse bénéficier à la réflexion nationale sur le sujet et d'en faire part à l'OFB par l'intermédiaire de Nicolas POULET.

Marc-Antoine COLLEU répond qu'à ce jour il n'y a pas eu de rapport sur ces résultats mais qu'il est prévu d'en réaliser un.

François ALBERT apporte un complément en précisant que les observations faites concernent quasi exclusivement les aloses feintes, donc les zones aval en dessous de la station de comptage de Crouin.

Marc-Antoine COLLEU précise qu'il y a eu des suivis menés sur les frayères de Grandes aloses, comme celle de Châteauneuf-sur-Charente mais qu'aucune Grande alose n'a pas été observée à ces moments-là.

François ALBERT rappelle que la frayère de Châteauneuf-sur-Charente a fonctionné (bull d'aloses) toutes les autres années, et c'est pour cela que le site a été choisi pour la Grande alose, cependant en effet la nuit du suivi avec la caméra sonar il n'en a pas été vue alors que l'indicateur ADNe indique la présence d'aloses jusque sur cette frayère.

François ALBERT poursuit avec 2 remarques : la difficulté de pouvoir se déplacer sur la frayère avec la caméra acoustique, et le fait que les caméras hautes sensibilités, qui sont hors de l'eau, donnent de bons résultats côté Garonne et ne viennent pas perturber l'activité de reproduction en immergeant une caméra dans l'eau comme c'est peut-être le cas avec les caméras acoustiques.

Marc-Antoine COLLEU précise qu'en effet les conditions de manutention de la caméra imposent certaines contraintes notamment de faire suivre les câbles. Pour les caméras hautes sensibilités le site de La Baine pourrait être choisi car il y a une passerelle en surplomb de la frayère elle-même. Des tests sont envisagés l'année prochaine (soit par un prêt/location, soit par un achat).

Gilles ADAM remarque que les expérimentations concernent le silure versus les aloses, et demande s'il est envisagé aussi des actions qui permettraient de faire le lien entre silure et lamproie ?

Marc-Antoine COLLEU précise que cette question est dans les esprits, sur le principe des tags prédatés (marques sur les poissons) comme cela a été fait sur la Garonne et la Dordogne, mais

l'interrogation majeure est de savoir comment prélever des lamproies car nous n'avons pas de pêche professionnelle ciblant les lamproies sur la Charente. La question est d'importance surtout lorsque l'on regarde les chiffres de passage des lamproies à Crouin, avec seulement 11 individus cette année.

Audrey POSTIC-PUIVIF complète en informant que sur 2022 il est envisagé de faire des observations de contenus stomacaux de silure, en plus de ceux capturés dans le piège sur le site de St-Savinien sur Charente, par des sessions ciblées de capture bien encadrées notamment avec les fédérations de pêche. Ceci doit être discuté dans le prochain comité technique.

Gilles ADAM complète qu'en effet il est intéressant d'avoir des informations complémentaires sur le sujet notamment au travers des prélèvements qui peuvent être fait par les pêcheurs et les fédérations de pêche pour avoir des échantillonnages supplémentaires.

Gilles BRICHET précise qu'il voit le nombre important d'études et d'analyses sur le sujet de la prédation du silure mais qu'il reste très prudent sur les conclusions car il peut être lu, au final, tout et son contraire. Il précise qu'il aimerait bien aussi faire des sondages auprès des pêcheurs, mais ce type de sondage est très difficile à élaborer car il ne faut pas qu'il soit orienté. Ceux qui sont sortis n'ont pas été jugés opportuns, notamment par la FNPF, car il y avait des jugements de valeurs et c'est tellement délicat qu'il n'y a pas eu de sondage à ce jour. S'il est vrai que le silure est un poisson qui attire l'attention par son côté opportuniste il convient d'être vigilant, car les contenus stomacaux peuvent être surprenants, inattendus et décevants par rapport aux *a priori*. Il remercie pour le travail et les premières conclusions présentées car c'est intéressant d'avoir ces observations sur la Charente mais considère qu'il faut rester prudent. Il faut aussi se méfier des comparaisons : est ce que les résultats sur la Garonne et la Dordogne, sur des endroits bien ciblés et bien connus, sont comparables avec la Charente ? Il termine en précisant que la fédération de pêche 17 est disponible pour participer à la poursuite des réflexions et des suivis.

Marc-Antoine COLLEU apporte un élément sur le comptage de la station de Crouin, en 2020 autour des 110 silures ont été dénombrés, et il y en a eu 200 cette année. La courbe augmente chaque année avec toutes les classes de tailles.

Jérémy DON prend la parole pour faire une remarque pour la Fédération de pêche de Charente vis-à-vis de l'accompagnement de l'étude des contenus stomacaux pour 2022 en informant qu'il faudra une validation des administrateurs de la Fédération de pêche sur le sujet. A titre personnel et d'un point de vue technique, il précise qu'il est d'accord avec la remarque de Gilles BRICHET sur la prudence à avoir sur ce type d'analyse et sur la façon d'aborder le sujet avec les pêcheurs.

Gilles BRICHET précise qu'il pourra faire le relais avec le président de la fédération de pêche de la Charente.

Jean-Paul GIRARD informe que les pêcheurs amateurs aux engins et filets peuvent participer à l'enquête sur les contenus stomacaux s'il y a besoin d'avoir des captures de silures sur la zone en aval de St-Savinien-sur-Charente.

3.5/ Suivi du front de colonisation des anguilles

François ALBERT prend la suite du diaporama en présentant les résultats de la 7^{ième} campagne du suivi du front de colonisation des anguilles de moins de 15 cm sur l'axe Charente et l'axe Seudre par pêches électriques et par la pose de flottang (données 2021).

Sur la Charente les niveaux de densités sont équivalents à 2015, les limites de colonisation sont très stables pour les moins de 15 cm et en légère diminution pour les moins de 10 cm. Sur la Seudre, il y a

une augmentation des limites de colonisation vers l'amont, donc une meilleure colonisation (probablement liée aux crues d'hivers et du printemps mais aussi par le programme RCE et notamment l'effacement de 2 clapets par le syndicat de bassin).

Un travail a été mené cette année sur l'optimisation du protocole pour les années à venir à partir de l'ensemble des données depuis 2009 (149 opérations et 18 233 anguilles capturées). Des propositions sont présentées.

Sylvie RAMBAUD précise que les ouvrages ont été effacés sur la Seudre dans le cadre de « l'AAP 100% de l'Agence de l'Eau » et porté par le syndicat de bassin.

2/ les actions engagées en 2021 :

2.1/ Bathymétrie Charente et cartographie des frayères d'aloses

François ALBERT poursuit sur l'action de la cartographie des frayères d'aloses et la bathymétrie de l'axe Charente. Après avoir présenté le contexte et la méthode, il fait un point sur les premières prospections de 2021 : 22,5 km de Charente ont été prospectés entre Crouin et Jarnac en 9 jours de terrain. Les cartographies de la frayère de Crouin et de Bagnolet sont présentées avec les images du substrat afin de montrer au comité le rendu qu'il est possible d'attendre.

Pour 2022, un stagiaire de Master 2 sera recruté sur l'action. Une vingtaine de jours de terrain seront nécessaires pour prospecter de St-Savinien-sur-Charente à Châteauneuf-sur-Charente. Les résultats attendus à la fin de l'année 2022 sont présentés.

2.2/ Lancement du suivi des entrées de civelles en marais de Seudre

Eric BUARD continue en présentant le suivi des entrées de civelles en marais salé de la Seudre. Ce suivi est réalisé 5 ans après une première étude en 2016-2017 afin de voir les évolutions. Il présente les résultats majeurs de 2017 et la méthode qui sera employée en 2021/2022 : 6 fossés suivis, 2 fois par mois. A la date du comité, 4 suivis ont pu être réalisés avec une observation des premières arrivées de civelles le 8 décembre.

Il présente ensuite le planning 2022, le sujet fait l'objet d'un stage de Master 2.

Sylvie RAMBAUD demande si ces résultats peuvent être comparés avec la pression de braconnage et les données de OFB ?

Eric BUARD répond qu'il est délicat d'avoir des informations de braconnage sur la Seudre, que les retours se font plutôt sur le marais de Brouage. Il est très difficile de pouvoir faire un lien entre les entrées de civelles en marais et les infractions de braconnage.

Audrey POSTIC-PUIVIF complète que les données de braconnage sont globalisées et qu'il est donc difficile d'en extraire des informations ciblées sur les fossés à poissons.

François ALBERT précise que l'information de braconnage pourrait avoir un certain sens lorsque l'on compare les différents compartiments de suivi (estuaire, marais, fluvial) et le niveau de présence de civelles qui pourrait être lié à une augmentation de l'activité de braconnage.

2.3/ Lancement de l'étude hydraulique et faisabilité de débarrage

Marc-Antoine COLLEU prend la parole ensuite pour faire un point sur l'étude complémentaire réalisée par Scimabio Interfaces sur la faisabilité d'un débarrage (ouverture temporaire des barrages) sur l'axe Charente. Une réunion technique a été organisée avec les Départements 16 et 17.

Ensuite, il poursuit sur le lancement de l'étude de la transparence migratoire sur 3 sites par Scimabio Interfaces, portée par l'EPTB Charente : Carillon sur la Boutonne, Crouin et Bagnolet sur la Charente. A ce jour, nous sommes dans la phase 1 avec un état des lieux, la phase 2 consistera en des tests in-situ pour suggérer un protocole de gestion des organes mobiles et maximiser l'attrait et la franchissabilité des dispositifs.

Baptiste SIROT explique qu'il serait intéressant d'ajouter à la réflexion technique le LIENSs (Université de La Rochelle) et M. CAROZZA (hydromorphologue) pour la définition des indicateurs de suivi des impacts potentiels du débarrage.

Marc-Antoine COLLEU rappelle que les 2 départements 16 et 17, notamment les services techniques, sont les partenaires proches de l'étude.

Franck BONNET demande qui sont les interlocuteurs du département 16.

Marc-Antoine COLLEU répond qu'il s'agit de Jean-François GRACIA et Stéphane TALIGROT.

3/ Livrables et animations :

3.1/ Le retour sur la journée technique d'octobre 2021

Eric BUARD fait un retour sur la journée technique de la CMCS (anciennement appelée Commission de suivi) qui s'est tenue le 19 octobre. Au total plus de 40 personnes et 30 structures différentes étaient présentes. La journée a eu lieu à Cognac autour de 3 grandes thématiques : le programme de la Cellule, le lien terre/mer, le fleuve et la continuité écologique. Les résultats du questionnaire de satisfaction sont présentés.

3.2/ Le prochain bulletin d'information

Eric BUARD poursuit en informant de la publication prochaine du bulletin d'information « A l'écoute des migrateurs » N°19. Il présente les différents articles qui constituent le bulletin et demande s'il y a des remarques de la part du comité.

Aucune remarque n'est formulée.

Audrey POSTIC-PUIVIF précise que Gilles ADAM a fait remonter son intérêt sur le bulletin.

3.2/ Les panneaux de communication de St-Savinien

Robin SZCZEPANIAK présente le partenariat que la CMCS a avec le Département 17 pour implanter 4 panneaux d'information à Saint-Savinien sur les poissons migrateurs et le fleuve Charente. Les visuels des panneaux sont finalisés et l'implantation doit se faire courant février 2022. Les panneaux sont en partie financés par l'Agence de l'Eau.

3.3/ Les animations

Eric BUARD poursuit avec les animations faites par la CMCS au second semestre : conférences, exposition itinérante, newsletters, articles dans la presse.

Eric BUARD informe aussi que des rencontres ont été organisées avec les services de l'OFB 16 et 17 afin de présenter les actions de la Cellule et d'échanger sur les actions communes. La Cellule a également participé à la réunion de clôture du projet Fauna/Shad'eau sur la Grande alose et aux « journées monitoring anguille » et au GRISAM accueillies par l'EPTB Charente à Saintes.

4/ Actualités liées aux financements Cellule Migrateurs et activités

Audrey POSTIC-PUIVIF présente le bilan de l'activité au 31 octobre de l'année 2021 et fait un point sur l'état des demandes de subvention des différents partenaires. Concernant les dépenses réalisées au 31 octobre 2021, le taux de réalisation est de 83,2 % pour un montant de 300 178 €. Le prévisionnel 2022 est de 382 614 € avec 2 ETP à l'EPTB Charente, 1 ETP à MIGADO et 0,8 ETP à CAPENA. Les partenaires sollicités sont l'Agence de l'Eau, la Région Nouvelle-Aquitaine, le FEDER pour le programme de la CMCS. Le Département 17 est sollicité pour le suivi du piégeage de St-Savinien avec 0,5 ETP. L'étude « transparence migratoire » fait l'objet de demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau et du FEDER. Enfin, une convention pour le suivi flottang sur le canal de Charras est signée avec l'INRAe. En 2022 les actions seront poursuivies conformément au programme d'actions 2021-2025.

Sylvie RAMBAUD confirme (sur le « chat » de la visio) que les demandes de subvention 2022 seront à déposer à partir de la mi-janvier 2022 sur la nouvelle plateforme de l'AEAG quand celle-ci sera activée. Elle remercie la CMCS pour son travail et la qualité des présentations.

Isabelle LAROCHE précise qu'elle a reçu le dossier il y a une semaine et qu'elle l'a parcouru rapidement pour le moment. Elle s'interroge sur le fait qu'il y a plusieurs actions pour lesquelles une réflexion sera menée fin 2022 avec une demande de financement. Elle reviendra vers la CMCS prochainement pour avoir des informations complémentaires.

Audrey POSTIC-PUIVIF précise que l'action qui fera l'objet d'une note méthodologique fin 2022 est le suivi « alosons ». L'augmentation du coût des livrables est surtout lié à la réalisation d'un guide technique programmé dans l'année.

Isabelle LAROCHE précise qu'il y a globalement une augmentation de 12% en 2022 par rapport à 2021 et qu'elle souhaitera avoir des éclairages. Elle reviendra vers la CMCS sur le sujet. Elle remercie la CMCS pour la qualité des travaux conduits.

5/ Questions diverses :

Franck BONNET remarque que toutes les actions menées le sont en aval d'Angoulême, qu'est-il fait sur l'amont d'Angoulême en termes de suivis des poissons migrateurs ?

Audrey POSTIC-PUIVIF précise que les suivis se font à l'échelle du bassin versant. Par exemple, pour les aloses, des prélèvements pour l'ADNe ont déjà eu lieu en amont d'Angoulême. Pour le suivi des anguilles, des pêches électriques sont réalisées tous les 2 ans et certains points sont sur l'amont d'Angoulême et jusqu'aux grands barrages. L'appui technique et le suivi du rétablissement de la continuité écologique se fait sur l'ensemble du bassin et des affluents de la Charente. Des échanges fréquents sont faits avec les EPCI en charge de la GEPMAPI et les syndicats de rivière.

Marc-Antoine COLLEU complète en précisant qu'une journée navigation a été organisée avec notamment un parcours en amont d'Angoulême afin de rechercher des indices de présence des poissons migrateurs.

François ALBERT ajoute que la situation des espèces de poissons migrateurs est très mauvaise avec des tendances à la baisse. Si la CMCS souhaiterait présenter des résultats sur cette partie médiane de la Charente, malheureusement le constat est qu'il y a une telle chute des populations, on peut même parler d'effondrement, que les informations de présence sont localisées à l'aval et proche de la partie maritime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

